



CONGÉ MENSTRUEL : ON N'EN PEUT PLUS D'ATTENDRE !

Le 25 mai dernier, une réunion s'est tenue à la DRH centrale sur le congé menstruel, une des revendications sur la santé portée par le collectif féministe du SUPAP-FSU. La réunion portait initialement sur une "expérimentation" du congé menstruel et s'est transformée en une "Réflexion sur un congé visant à garantir la santé et le bien-être des femmes au travail"...

Après le vœu du Conseil de Paris de mars 2023 en faveur de ce congé, et après le courrier de la Maire à Elisabeth Borne, la Ville semble en effet renoncer à expérimenter ce congé sans attendre l'évolution du cadre législatif, alors même que cette possibilité vient d'être ouverte par la municipalité de Saint-Ouen en utilisant le dispositif d'Autorisation Spéciale d'Absence.

Comme elle le fait régulièrement, la Ville se retranche derrière des arguments d'un périmètre des ASA circonscrit par la loi et de la menace d'un contrôle de légalité très strict dont elle ferait l'objet, mais se dit optimiste quant à une prochaine évolution législative.

En attendant, elle propose de mettre en place un groupe de travail visant à réfléchir aux modalités de ce congé : question de durée, de justificatif, d'anticipation de l'impact sur l'organisation des services...

Serait considérée également la question des autres moyens susceptibles de faciliter la vie des personnes rencontrant des problèmes de règles : aménagements de poste en lien avec le SMP, télétravail, sensibilisation des encadrant.es et des agent.es aux problèmes de santé tels que l'endométriose...

Si le SUPAP-FSU est prêt à participer à ce groupe de travail afin de faire progresser nos droits, **nous ne pouvons que regretter cette frilosité de notre employeur.** Un scénario, dont nous ne sommes désormais plus dupes, semble en effet se répéter : une communication de la Maire de Paris en faveur d'une mesure de progrès pour les agent.es (ou des déclarations fortes d'opposition à des politiques de régression impulsées par le gouvernement), non suivie d'effets concrets, avec in fine un retranchement derrière les décisions de la préfecture... Ce fut le cas par exemple concernant l'augmentation de la durée annuelle du travail.

Côté évolution législative, après l'exemple de l'Espagne au début de l'année, deux propositions de loi ont été déposées en France au mois de mai sur le sujet de la santé menstruelle (l'un d'un groupe de député.es PS, l'autre d'un député Génération.s et de deux députées Europe Ecologie les Verts).

Ces projets de loi ne nous semblent pas aller assez loin, soulevant notamment la question délicate du certificat médical : le corps médical est trop peu formé à recevoir la parole d'une femme sur ses problèmes de règles, et trouver un.e professionnel.le à l'écoute et exempt.e de préjugé relève parfois du parcours de la combattante. Mais ces propositions ont le mérite de faire avancer ce débat.

Un rapport sénatorial du 28 juin a malheureusement douché ces maigres espoirs en retoquant ces projets.

De toute façon, nous ne pouvons attendre l'hypothétique aboutissement d'un processus législatif quel qu'il soit, surtout lorsque nous venons d'assister à une succession de dénis de la démocratie parlementaire à travers les différents épisodes de l'adoption à marche forcée de la réforme des retraites...



POURTANT, IL Y A URGENCE !



A l'heure actuelle, 1,5 à 2,5 millions de femmes sont touchées par l'endométriose, une maladie chronique très douloureuse voire invalidante. Contraintes à des arrêts maladie fréquents, elles sont pénalisées financièrement par des jours de carence. Au-delà de cette pathologie particulière, de nombreuses agentes souffrent de leurs règles et viennent travailler diminuées, dans la douleur et l'épuisement.

Voici ce que nous a confié l'une d'entre elles, agente des bibliothèques, qui souffre de crampes, de douleurs dans le dos et les jambes et de diarrhées plusieurs jours par mois et vit dans l'anxiété des fuites de sang alors qu'elle est en poste d'accueil du public :

"Tous ces symptômes imprévisibles et incontrôlables font que l'on aspirerait à être chez soi pour les gérer plutôt que de les subir en public, que ce soit face à ses collègues ou face aux usagers de la bibliothèque.

De surcroît, le temps de transports en commun et les problèmes réguliers qui y surviennent représentent une difficulté et un stress supplémentaires qu'il faut gérer chaque mois.

J'ajouterais qu'en tant que femme subissant des règles douloureuses, parfois invalidantes, je vis dans l'appréhension de ces épisodes qui génèrent une anxiété chronique."

POUR LEVER LE TABOU DES RÈGLES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTES, LE SUPAP-FSU REVENDIQUE :

 Que la question du congé menstruel et des conditions de sa mise en oeuvre soient discutées dès maintenant dans les instances centrales (CST et FSSSCT), ainsi que d'autres questions concernant la santé aux femmes au travail, comme la reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine

 Que la réflexion sur le congé menstruel ne se borne pas à la question des pathologies liées aux règles, mais s'ouvre à l'idée d'un droit universel et inconditionnel pour toutes les travailleuses, sans justificatif médical

 Que ce "congé menstruel" soit formalisée par des Autorisations Spéciales d'Absence, au nombre de 3 journées par mois, à prendre (ou non!) en fonction des besoins de chacune

 Que des mesures complémentaires simples et concrètes soient prises sans délai : aménagement d'espaces de repos avec mobilier adapté, attribution d'un vestiaire (casier) à chaque agente et respect de l'obligation légale des vestiaires non mixtes, mise à disposition gratuite de protections périodiques, facilitation des pauses, de la prise de congé...

 Que, comme l'évoquait la Maire de Paris elle-même dans sa lettre à Elisabeth Borne, d'autres sujets liés à la santé des femmes émergent, comme celui de la reconnaissance du deuil périnatal

 Enfin, que la réflexion sur ce sujet spécifique contribue à améliorer la qualité de vie au travail et la santé de tous-tes les agent-es



Rejoignez le SUPAP-FSU et son collectif féministe !

Parlons de nos règles aussi au travail !



feministesupap@gmail.com